

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises présente son rapport annuel

Compétitivité: le Grand-Duché doit mieux faire

Quelles priorités pour renforcer la compétitivité du Grand-Duché? C'est sur l'analyse de 23 indicateurs - inflation, chômage, emploi, R&D, fiscalité, transferts sociaux etc. - que l'Union des Entreprises luxembourgeoises base ses réponses à cette question dans son rapport annuel 2008 présenté hier à la Chambre de Commerce. L'UEL regroupe l'Association des Banques et Banquiers, l'Association des Compagnies d'Assurances, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la Confédération luxembourgeoise du Commerce, la Fédération des Artisans, la FEDIL-Business Federation Luxembourg et la Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers - en tout 24.000 entreprises de toutes tailles et secteurs rassemblant 80% de l'emploi intérieur et contribuant à hauteur de 85% au PIB.



Michel Wurth et Pierre Bley, président, respectivement secrétaire général de l'UEL: appréciation mitigée de la compétitivité du Grand-Duché

L'«index» ne doit pas

être un tabou

Son président, Michel Wurth, s'est montré inquiet hier de l'évolution de certains indicateurs sur toile de fond de turbulences sur les marchés financiers. Ainsi l'inflation, au plus haut depuis 2000 à présent et dont le différentiel sur dix ans s'élève à 28,4% contre 20,4% pour la Belgique, 18% pour la France et 15,6% pour l'Allemagne par exemple. L'UEL appelle dès lors à une maîtrise des prix administrés, à l'élimination de la pratique des contrats d'exclusivité ainsi qu'à une «modernisation de l'adaptation des salaires à l'indice du coût de la vie». Pour les patrons, il est clair que l'«index ne doit pas être un tabou» lors d'une prochaine Tripartite qui déciderait au cours de la période législative à venir que faire des décisions prises en avril 2006 après le 1er janvier 2010, date à laquelle la modulation du système d'indexation automatique devrait théoriquement appartenir à l'histoire... La proposition patronale de plafonner le droit à l'obtention intégrale d'une tranche indiciaire à 1,5 fois le salaire social minimum ne date pas d'hier. L'UEL voudrait qu'elle soit rediscutée dans ce contexte. Autre «challenge» de taille pour l'organisation faïtière des patrons: remédier au

paradoxe du marché de l'emploi luxembourgeois qui crée énormément de postes (15.000 en 2007), mais que comparativement peu de Luxembourgeois arrivent à obtenir. L'optimisation de l'intermédiation entre l'offre et la demande par une réforme de l'ADEM et des mesures ciblées pour jeunes et travailleurs âgés pourraient y remédier en partie. Le grand chantier aux yeux de l'UEL reste cependant la qualification. Ainsi, le système scolaire le plus coûteux ne réussit pas à «produire» plus de diplômés «bac» que la moyenne dans l'OCDE. L'enseignement a donc besoin de réformes urgentes, souligne l'UEL, qui appelle par ailleurs à continuer les investissements dans la Recherche et le Développement pour pallier la perte de terrain par rapport à d'autres économies en matière de productivité. Mesures qu'une politique de modération salariale devrait accompagner.

Perte de terrain aussi pour le Grand-Duché en matière de fiscalité des entreprises. Maintes économies s'étant laissées devancer par les nouveaux membres de l'Union Européenne notamment, la recherche de mesures pour améliorer l'attractivité de l'environnement fiscal au Grand-Duché constitue la mission d'un groupe de

travail patronat/Gouvernement qui devrait présenter ses résultats probablement encore avant l'été 2008 - selon les indications du Ministre du Trésor Luc Frieden relayées par l'UEL hier.

Abandonner l'arrosoir

Autre préoccupation de l'UEL: La pérennité du financement du système social. Alors que le Grand-Duché est le pays qui dépense le plus en matière de transferts sociaux, il faudrait, selon les patrons, accroître la sélectivité des dépenses sociales visant la cohésion sociale et la durabilité des finances publiques. «Le plus grand défi socio-économique» constitue pour l'UEL une réforme du régime général des pensions. L'actuel système touchera à ses limites au plus tard vers 2030, alors que le nombre de pensionnés dépasserait celui des contribuables. Une «dette sociale cachée» dont l'enflamment ne pourra être évité que par un développement de la prévoyance professionnelle complémentaire et de l'épargne-pension, donc l'assurance privée. Dont les actifs totaux s'élèvent au Luxembourg à 1,1% d PIB - contre 72,5% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Là aussi, la Tripartite avait mis en place un groupe de travail pour

dresser un état des lieux et esquisser des pistes. Que d'autres gouvernements devront mettre en musique... En deuxième partie de conférence, Michel Wurth a commenté la mise en oeuvre de l'accord tripartite du 28 avril 2007. Et notamment l'aspect «poursuite d'une politique salariale qui respecte l'évolution de la productivité générale». «Pacta sunt servanda» - c'est ainsi que l'orateur a résumé la position de l'UEL, qui entend rencontrer bientôt les syndicats pour un tour d'horizon des priorités pour l'augmentation de la compétitivité. L'organisation, qui a salué le statut unique, tout en soulignant la nécessité de mesures efficaces contre l'absentéisme abusif - une motion adoptée par la Chambre des Députés irait dans ce sens, ce dont se félicite l'UEL -, attend par ailleurs des prises de position de la part du Gouvernement et des partis quant à la mise en place d'un fonds souverain, qui permettrait au Grand-Duché de faire fructifier au moins une partie de ses surplus budgétaires. Le secteur financier aurait certainement le «know how» pour le faire et serait intéressé, a expliqué Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce. > c.